

DEPUIS 1985

IIO ADHÉRENTS

I CHARTE DE DÉONTOLOGIE

IO FÉDÉRATIONS

ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DES AFFAIRES PUBLIQUES

WWW.AFFAIRESPUBLIQUES-ASSO.FR







L'APAP réunit les professionnels des affaires publiques qui exercent leur fonction au sein d'entreprises ou de fédérations, avec un sens aigu de la rigueur et de l'éthique.

Créée en 1985 (ex-ARPP), l'association a milité depuis sa création pour un cadre de régulation des relations entre les pouvoirs publics et les représentants d'intérêts afin d'obtenir la reconnaissance de notre rôle dans l'élaboration de la Loi. Cette légitimité et cette visibilité servent aussi à améliorer l'image du lobbying en France.

C'est dans cet esprit que nous avons participé aux débats parlementaires sur l'établissement de registres au Parlement puis à la HATVP après l'adoption de la loi Sapin 2. Ce cadre est un des plus exigeants en Europe et nous sommes ouverts à la discussion sur son évolution. Il doit apporter une réponse satisfaisante en matière de transparence mais également en termes de reconnaissance de notre métier.

Les réseaux sociaux et la crise de la démocratie représentative bousculent notre profession, c'est la raison pour laquelle l'APAP organise régulièrement des rencontres et des séminaires avec le monde politique, mais également des journalistes, des économistes, des universitaires. Conscients de notre rôle au sein de l'entreprise dans un monde qui exige plus d'engagement sociétal et environnemental, l'APAP souhaite être une référence en matière de déontologie.

> Laurent Mazille Président de l'APAP





ASSOCIATION POUR LES ACTEURS DES AFFAIRES **PUBLIOUES**

UNE L'Association des professionnels des affaires publiques rassemble les responsables des affaires publiques et des relations institutionnelles qui exercent leur fonction au sein d'entreprises privées ou publiques mais également au sein d'organisations professionnelles et d'organismes publics ou parapublics. Les membres de l'APAP exercent leurs professions dans le strict respect des législations et règlementations nationales, européennes, internationales et des règlements intérieurs des assemblées représentatives locales, nationales, européennes et internationales.



RÔLE

NOTRE L'APAP est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics (Gouvernement et Parlement) et de la HATVP pour les questions de régulation du lobbying en France. Ses positions sont le fruit d'échanges nourris au sein de l'association, permis par des rencontres régulières entre nos adhérents issus de secteurs différents mais quidés par la même exigence de professionnalisme et d'intégrité. Cette richesse des échanges, et notre ouverture offerte par la rencontre régulière de personnalités aux profils divers mais aussi par les déplacements de terrain, nous permettent d'allier la convivialité d'une association au professionnalisme indispensable aux affaires publiques.

E, C

DES SÉMINAIRES D'ACTUALITÉ

au coeur des préoccupations des acteurs publics tels que les enjeux politiques nationaux et européens du moment. l'influence des réseaux sociaux et des fakes news sur la profession, les grandes réformes impactant nos structures...

DES PETITS-DÉJEUNERS autour de personnalités

DE GRANDES CONFÉRENCES **THÉMATIQUES**

l'influence de la France à Bruxelles (siège du MEDEF), le dialogue citoyen européen et la place des entreprises...

DES VISITES DE TERRAIN

déplacements aux sièges sociaux ou dans les sites opérationnels de nos adhérents, visite de certains salons professionnels pour en appréhender les enjeux en affaires publiques.